

Page : 1/10

e-mail: sds.ch@saint-gobain.com

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP015948

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Le produit est destiné à des utilisations industrielles ou professionnelles.

Emploi de la substance / du mélange Peinture

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Weber AG

Täfernstrasse 11b

CH - 5405 Baden-Dättwil Phone:+41(0) 56 484 24 24

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique (info@toxinfo.ch),

En cas d'urgence : tél.145 (seulement en Suisse) ou +41 44 251 51 51 (depuis l'étranger)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description : Mélange de substances sans ingrédients dangereux

(suite page 2)



Page : 2/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

	(suit	e de la page 1
Composants dangereux :		
CAS: 1312-76-1 EINECS: 215-199-1 Reg.nr.: 01-2119456888-17-xxxx	Silicic acid, potassium salt Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335	≥5-<10%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Numéro index: 022-006-00-2 Reg.nr.: 01-2119489379-17-xxxx	dioxyde de titane Carc. 2, H351	>1%

SVHC néant

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la si la douleur ou la rougeur persistent. Retirer les lentilles de contact, si possible. Continuer à rincer **après ingestion :**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Movens d'extinction:

Mettre en oeuvre des mesures d'extinction de l'incendie adaptées à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement de protection individuel.

(suite page 3)



Page: 3/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

(suite de la page 2)

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas parvenir dans les eaux, les canalisations ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée : 5-30°C

Classe de stockage: LGK (according to VCI concept): 12 - Non flammable liquids

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL			
CAS: 1312	-76-1 Silicic acid, potas	sium salt	
Oral	Derived No Effect Level	0,74 mg/kgxday (consumer systemic long term value)	
Dermique	Derived No Effect Level	1,49 mg/kgxday (worker systemic long term value)	
		0,74 mg/kgxday (consumer systemic long term value)	
Inhalatoire	Derived No Effect Level	5,61 mg/m³ (worker systemic long term value)	
		1,38 mg/m³ (consumer systemic long term value)	
CAS: 1346	3-67-7 dioxyde de titane	9	
Inhalatoire	Derived No Effect Level	0,17 mg/m³ (worker local long term value)	
		0,028 mg/m³ (consumer local long term value)	



Page : 4/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

(suite de la page 3)

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

VME (Suisse) Valeur à long terme: 3 a mg/m³

SSc;

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni renifler.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le brouillard.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la

ventilation est insuffisante.

Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Nitrile, NBR

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Couleur: Divers, selon l'encrage

Odeur : caractéristique Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition non déterminé Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure :Non déterminé.supérieure :Non déterminé.Point d'éclairnon applicableTempérature d'inflammation :Non déterminé.Température de décomposition :Non déterminé.

pH à 20 °C 10

(suite page 5)



Page : 5/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

(suite de la page 4)

Viscosité:

Viscosité cinématique Non déterminé. dynamique : Non déterminé.

Solubilité

l'eau : Pas ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé. Pression de vapeur à 50 °C: 123 hPa

Pression de vapeur à 50 °C: Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 1,5 g/cm³

Densité relative. Non déterminé.

Masse volumique:

Densité de vapeur:

Non déterminé.

Non déterminé.

Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:

Forme: liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité.

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Minimum ignition energy

Test de séparation des solvants : Non déterminé.

Changement d'état

Point/l'intervalle de ramollissement

Propriétés comburantesVitesse d'évaporation.
Non déterminé.
Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant **Aérosols** néant **Gaz comburants** néant Gaz sous pression néant Liquides inflammables néant Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant

inflammables au contact de l'eaunéantLiquides comburantsnéantMatières solides comburantesnéantPeroxydes organiquesnéant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant

(suite page 6)



Page : 6/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

(suite de la page 5)

Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composa	nt	Type	Valeur	Espèce
CAS: 1317	CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)		
		Silicic acid, potassium	salt	
Oral	LD50	5.000 mg/kg (Rat)		
Dermique	LD50	5.000 mg/kg (Rat)		
		dioxyde de titane		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)		

de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)



Page: 7/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

(suite de la page 6)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques.

Type d'essa	Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation		
CAS: 1317-6	CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium		
LC50/96h	>10.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout))		
EC50/48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/72h	>200 mg/l (algue)		
CAS: 1312-7	CAS: 1312-76-1 Silicic acid, potassium salt		
LC50/48h	>100 mg/l (Daphnia magna)		
	146 mg/l (poisson)		
LC0/48h	146 mg/l (poisson)		
EC50/24h	146 mg/l (Daphnia magna)		
CAS: 13463-	CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane		
IC50/72h	1 mg/l (poisson)		
LC50/48h	100 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/48h	2,41-103,9 mg/l (Daphnia magna)		
EC50/72h	3,58-100 mg/l (Daphnia magna)		
	100 mg/l (algue)		
NOEC (72h)	100 mg/l (algue)		
NOEC (14d)	NOEC (14d) 0,87-1,1 mg/l (poisson)		
NOEC (21d)	NOEC (21d) 5 mg/l (Daphnia magna)		

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation	
CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane	
EC 50 (3h) 1.000 mg/l (Activated sludge)	

(suite page 8)



Page : 8/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

Autres indications écologiques :

(suite de la page 7)

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Emballages non nettoyés :

Recommandation: Eliminer conformément aux règlementations locales/nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Robrigot 14. Informations relatives at transport		
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identificati ADR, IMDG, IATA	on néant	
14.2 Désignation officielle de transport de ADR, IMDG, IATA	l'ONU néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, ADN, IMDG, IATA Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.	
14.6 Précautions particulières à prendre pa l'utilisateur	ar Non applicable.	
14.7 Transport maritime en vrac conformér aux instruments de l'OMI	ment Non applicable.	
"Règlement type" de l'ONU:	néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII) Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CÉ) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

(suite page 9)



Page : 9/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

(suite de la page 8)

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Classement des liquides pouvant polluer les eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Department research & development

Contact: Isabelle Kazandjian Phone: 0041 (0)79 382 51 09

Numéro de la version précédente: 4

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

(suite page 10)



Page : 10/10

Date d'impression : 20.10.2023 Numéro de version 5 (remplace la version 4) Révision: 20.10.2023

Nom du produit: Colora 1450 mineral-1K

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: dose dérivée sans effet (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.

(suite de la page 9)

CH2 -